



PAYS DES VANS
EN CÉVENNES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Communauté de communes Pays des Vans en Cévennes
recrute par voie statutaire ou contractuelle

UN CHARGE DE MISSION PETITES VILLES DE DEMAIN
(F/H)

Temps complet – 35 heures

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI

Située en Sud Ardèche, en zone rurale, sur le territoire des Cévennes Ardéchoises,

la **Communauté de communes Pays des Vans en Cévennes** basée à Les Vans, rassemble 15 communes, compte 9490 habitants et 65 agents.

La ville de Les Vans, compte 2760 habitants et est le principal pôle d'activités et de services du territoire

Les deux collectivités sont engagées conjointement dans le cadre du dispositif « Petites Villes de demain »

En lien étroit avec les élus et agents référents, rattaché au Pôle « Territoire » de la Communauté de communes et à la Direction de la ville des Vans, le chargé de Petites Villes de Demain (F/H) participera à la mise en œuvre et à la réalisation du dispositif « Petites Villes de demain » et à l'élaboration de politiques publiques visant à développer l'attractivité de son territoire.

Le chargé de Petites Villes de Demain (F/H) assurera une coordination des différentes missions du programme visant à dynamiser le territoire et e Bourg-centre des Vans.

En véritable chef d'orchestre du projet de revitalisation par le pilotage et l'animation du projet territorial dédié, vous assurerez l'adhésion et l'animation du dispositif " Petites Villes de Demain ". Vous coordonnerez la conception ou l'actualisation du projet de territoire dédié, les actions et les opérations de revitalisation et définirez la programmation.

Vous mobiliserez les financements nécessaires et un partenariat efficace pour la réalisation des actions prédéfinies et l'atteinte des objectifs fixés.

Vous définirez, en lien avec les Elus et les techniciens, la stratégie du territoire (Communauté de communes et commune des Vans) en matière d'habitat, de commerce, de services, de développement durable et de mobilités.

Vous conseillerez les instances décisionnelles intercommunales et communales engagées dans le projet et entretiendrez des liens étroits avec les partenaires locaux qu'ils soient publics, associatifs ou privés.

Vous bénéficierez d'un réseau du club " Petites Villes de Demain " pour vous inspirer, vous former, vous exercer et partager vos expériences.

Vos missions seront les suivantes :

- Définir les besoins d'ingénieries nécessaires,
- Stabiliser les intentions politiques et partenariales en faisant valider un projet global de revitalisation, en lien étroit avec l'autorité territoriale,
- Impulser l'avancement opérationnel, technique et financier des opérations,
- Gérer des marchés publics pour le choix des prestataires et le budget global du programme
- Concevoir et animer le dispositif de pilotage stratégique et opérationnel propre au projet,

- Fédérer, associer et informer régulièrement les acteurs privés et publics autour du projet, intégrer dans la dynamique du projet les actions de communication,
- Participer aux rencontres et échanges,
- Contribuer à la capitalisation des expériences et à l'échange de bonnes pratiques,
- Concevoir et rédiger l'ensemble des documents destinés à être contractualisés (projet de territoire, programmation, convention-cadre, ...)

PROFIL DEMANDE

Niveau requis : Bac + 4/5 – Une expérience en aménagement et développement territorial, urbanisme, habitat, développement durable, ingénierie de projets serait préférable.

Capacité d'analyse, d'animation et de prospection territoriale.

Connaissances de l'environnement institutionnel, des collectivités territoriales et de la fonction publique territoriale.

Qualités relationnelles et rédactionnelles, esprit de synthèse, capacités à négocier et animer.

Sens de l'organisation, autonomie, disponibilité, réactivité et adaptabilité.

Esprit d'équipe.

Formations et qualifications nécessaires :

- Développement local,
- Droit, Economie et Gestion des collectivités territoriales,
- Une expérience dans un poste similaire serait appréciée.

LIEU DE TRAVAIL ET REPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL

Basé sur les deux sièges administratifs des deux collectivités aux Vans

Répartition du temps de travail sur 5 jours, avec 3.5 jours sur la Communauté de Communes et 1.5 jour auprès de la ville des Vans.

L'employeur sera la Communauté de communes et une convention de mise à disposition ou de prestation de services sera établie pour le temps passé à la commune des Vans.

CADRE D'EMPLOIS, TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE ET REMUNERATION

- Emploi permanent – création d'emploi
- Cadre d'emplois Attaché (A)
- Temps complet, 35 heures hebdomadaires
- Rémunération basée sur grilles indiciaires, CNAS, Régime indemnitaire, Participation prévoyance

CANDIDATURES

Lettre de motivation et CV à adresser à Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes

avant le 31/08/2021 à :

rh@cdc-vansencevennes.fr

Le jury de recrutement sera commun aux 2 Collectivités

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le 04 75 37 41 22

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.